

Nantes, le 29 mars 2019

« Arjowiggins : une situation exceptionnelle qui exige des mesures exceptionnelles »

Le Tribunal de Commerce de Nanterre vient de prononcer la liquidation judiciaire du site Arjowiggins de Bessé-sur-Braye.

Cette décision est, avant tout, un drame pour les centaines de salariés qui croyaient dans leur entreprise et lui ont consacré, bien souvent, une grande partie de leur vie professionnelle. Je mesure, aussi, aujourd'hui le désarroi de leurs familles qui s'interrogent sur leur devenir.

C'est, également, un traumatisme pour tout un territoire, celui de Bessé-sur-Braye et des communes environnantes, qui voit disparaître un pan entier de son économie.

En dépit de notre mobilisation constante et de la volonté de la Région des Pays de la Loire de soutenir financièrement les projets de reprise, de manière conséquente, aucun investisseur privé n'a été en mesure de déposer un projet crédible.

Notre priorité doit aller désormais à l'accompagnement des salariés d'Arjowiggins, qui viennent de perdre leur emploi, mais aussi, au soutien des territoires impactés.

A situation exceptionnelle, il faut des mesures exceptionnelles.

La Région des Pays de la Loire mobilisera, ainsi, tous ses moyens, en complément de ceux de l'Etat, pour répondre immédiatement aux besoins de formation professionnelle et de mobilité des salariés Arjowiggins, afin qu'ils retrouvent un emploi dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, l'Agence régionale Solutions&co a commencé à identifier les potentialités de recrutement au sein des entreprises sarthoises environnantes.

Nous mettrons également en œuvre, pour aider le bassin de Bessé-sur-Braye et les communes avoisinantes, un plan d'urgence exceptionnel destiné à lui donner une nouvelle impulsion économique, à soutenir l'activité de ses commerçants et artisans ainsi qu'à favoriser la création d'entreprise.

Dès le début de la semaine prochaine, j'aurai l'occasion de présenter de manière détaillée ces dispositions.

Je demande, dès à présent, à l'Etat de réunir une cellule d'urgence à laquelle la Région participera afin que tous les moyens des pouvoirs publics soient mobilisés pour répondre le plus efficacement possible au défi posé par la disparition de ce fleuron de notre économie et des centaines d'emplois qui en dépendent.

La Région est aux côtés des salariés d'Arjowiggins depuis le début, elle ne les abandonnera pas !

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92